

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-2674

présenté par
Mme Cathala

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Justice »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Justice judiciaire	900 000	0
Administration pénitentiaire	0	900 000
Protection judiciaire de la jeunesse	0	0
Accès au droit et à la justice	0	0
Conduite et pilotage de la politique de la justice	0	0
Conseil supérieur de la magistrature	0	0
TOTAUX	900 000	900 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à acter dès 2025 l'augmentation des effectifs de magistrats et fonctionnaires du tribunal judiciaire de Pontoise prévue par le « plan d'action pour la Justice » présenté par le ministre Éric Dupont-Moretti en janvier 2023.

Cet amendement alloue donc 900 000 euros supplémentaires au programme Justice judiciaire pour financer le recrutement de 15 nouveaux magistrats (11 au siège et 4 au parquet), qui seraient affectés au tribunal judiciaire de Pontoise, comme le prévoyait la loi d'orientation et de programmation de la justice, votée il y a un an.

Cette loi, qui prévoyait le recrutement de 1 500 magistrats supplémentaires, est déjà caduque alors même qu'elle a été promulguée il y a moins d'un an. Cet amendement doit ainsi permettre le respect des engagements pris par l'ancien garde des Sceaux.

En conséquence, le présent amendement procède au mouvement de crédits suivant : il abonde à hauteur de 900 000 euros l'action 2 Conduite de la politique pénale et jugement des affaires pénales du programme 166 Justice judiciaire à hauteur de 900 000 euros en AE et CP et il ponctionne, à hauteur du même montant en AE et CP, l'action 1 Garde et contrôle des personnes placées sous main de justice du programme 107 Administration pénitentiaire, dotée de 3,5 milliards d'euros